L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : Rue de Chartres, No 73. NOUVELLE-ORLÉANS, VENDREDI MATIN, 20 JANVIER 1871. 44me Année—Vol. XLIV.

DUFOUR & LIMET, PROPRIÉTAIRES-ÉDITEURS.

NOUVELLE-ORLÉANS.

VENDREDI MATIN, 20 JANVIER.

VENTES A L'ENCAN DE CE JOUR.

Pour les détails, voir aux annonces.

Par Eug. Tourné, à 10 1/2 heures, au warehouse des importateurs V. Maignan et F. Laborde, 32 Bienville—mille caisses vin blanc de Graves.

Par Louis Stern & Bros., au No. 10 de la rue de Chartres—bottes, souliers et brodequins.

Par Nash & Hodgson, au No 22 de la rue Front Levée—son, foin, avoine et maïs.

Par G. Lévêque, au No. 69 de la rue de Chartres—Vêtements fins, chapeaux, et articles de toilette pour hommes.

Par Hoffman, Marks & Co., au No 38 de la rue de Chartres—lingerie, "notions", articles de fantaisie, coutellerie, manteaux, grabed, etc.

ATTENTION !

Vente sans limite de 1,000 caisses vin blanc pour compte de qui il appartiendra, au magasin de MM. Maignan & Laborde, par Eugène Tourné, à 10 1/2 heures.

Foin, Maïs, Avoine, Son, etc. à l'Encan—Par MM. Nash & Hodgson, aujourd'hui, à midi. Ces articles ont été avariés par le feu et l'eau. Voyez l'annonce.

☞ Faites imprimer vos Factures, Cartes, etc., au "Pelican Printing Office", encoignure des rues Camp et Poydras.

☞ CANDIS PURS et sans MELANGE.—Confiserie fine en tous genres chez J. VILLARRUBIA & Co. Successeurs d'Ernest Turpin, 93 rue Vieille-Levée.

THEATRES.

AUJOURD'HUI, VENDREDI,

ACADÉMIE DE MUSIQUE.—Frou-Frou.

ST-CHARLES — Forty Thieves.

MUSÉE CRESCENT CITY—Nos 40 et 42, rue St-Charles.

CIRQUE DAN RICE — Coin des rues First et Magasin, représentations à midi et le soir.

Le bill innommable.

La compagnie "Sanitaire et Fertilisante" a publié hier dans les journaux, une longue communication (que nos lecteurs ont pu voir dans la partie anglaise de l'Abeille) au sujet du bill que nous avons déjà critiqué dernièrement ainsi que l'ont fait nos confrères du *Picayune*, du *Times* et du *Bulletin*.

Cette communication qui occupe une colonne et demie de notre journal, se compose, presqu'entièrement de certificats attestant les avantages du nouveau système de vidange introduit par la compagnie à la Nouvelle-Orléans. Nous n'avons pas à nous occuper de cette question que chacun doit être libre de juger par soi-même. La seule partie de la communication qui a trait au bill que nous avons attaqué, doit attirer notre attention. Or, cette partie se borne aux trois paragraphes suivants :

La clameur soulevée contre la compagnie par deux des journaux de la ville, est, à notre avis, injuste et prématurée. La compagnie n'a montré aucune disposition à forcer qui ce soit à adopter son système. Mais nous considérons, maintenant, de notre devoir, pour notre défense, de publier des choses qui autrement n'auraient pas été rendues publiques.

La Compagnie ne désire pas que le bill qui a passé à la dernière session et qui est maintenant devant une loi, reste en force tel qu'il est. Le conseil actuel des directeurs a présenté un amendement qui écarte toutes les dispositions coercitives, réduit le prix de 50 pour cent, et en réalité fait du système un avantage et un bienfait tandis qu'il a été stigmatisé comme un fardeau oppressif pour le peuple.

C'est par suite de cette considération que le bill a été laissé devenir loi.

Quel est cet amendement proposé? On ne nous le dit pas. Quand a-t-il été proposé? On ne nous le dit pas davantage, et nous avouons ne rien comprendre aux explications de la Compagnie.

S'il elle ne désirait pas que le bill restât tel qu'il avait été passé, pourquoi le gouverneur n'a-t-il pas apposé son veto, au lieu de laisser le bill devenir loi? Cela était plus simple que de rendre nécessaire une nouvelle loi pour rappeler ou amender la première.

Enfin, que signifie cet amendement dont nous ne connaissons pas le texte? Si l'on retire les dispositions compulsoires du bill, nous n'en voyons plus la raison d'être. La Compagnie est en opération depuis deux ans; elle a, déjà, dit-elle, 30,000 clients. Quel besoin a-t-elle d'une loi pour étendre son commerce, du moment qu'elle n'entend contraindre personne à adopter son système?

C'est contre le système que l'*Abeille*, le *Picayune*, le *Times* et le *Bulletin* ont poussé des clameurs, c'est contre la loi telle qu'elle a été publiée dans le journal officiel, loi arbitraire et dont l'application eût imposé aux propriétaires de la Nouvelle-Orléans, une dépense onéreuse et, puis une sujétion très coûteuse à un monopole que rien ne justifiait.

Il y a une ordonnance municipale qui règle le curage régulier et la désinfection des fosses d'aisances; si cette ordonnance est défectueuse ou peut la compléter. S'elle n'est pas assez rigoureusement observée, c'est la faute de ceux qui sont chargés de veiller à son application, mais la législation ne peut pas aller au-delà de l'intérêt de la santé publique. Il n'appartient pas à une loi de décréter que tel système de désinfection est meilleur que tel autre, ni d'accorder à qui que ce soit le privilège exclusif de construire des fosses, des barils, ou des caisses, et de fixer des ingrédients qui sont dans le commerce et que chacun peut se procurer comme il l'entend.

Que la loi attaquée soit rappelée purement et simplement et alors que la Compagnie vende ses appareils en en faisant valoir les avantages par tous les certificats possibles, et personne n'y trouvera à redire. Mais qu'il ne soit plus question de monopole, de privilége, ni d'intervention législative dans une matière qui n'est pas de la compétence de la Législature.

Voilà notre conclusion à priori, en attendant que nous connaissions le texte de cet amendement proposé par la Compagnie.

SOCIÉTÉ DE BIENFAISANCE ESPAGNOLE L'UNION.—Cette Société doit se réunir dimanche, 23 courant, pour célébrer l'anniversaire de sa fondation. La procession partira à midi précis, de la salle de la Vieille-Levée, No 267, et après avoir parcouru les principales rues, elle se rendra à la Loge Persévérance, encoignure St-Claude et Dumaine, où une collation est préparée. Nous remercions le Président de l'invitation qu'il nous a adressée.

CHAPELLERIE ROB. E. LEE.—On a pu remarquer, depuis quelque temps, à l'angle des rues St Louis et Royale, dans le local précédemment occupé par M. Solari, un grand et vaste magasin de chapeaux. La vente y a lieu en gros et en détail. Les chapeaux, pour hommes et pour enfants, y sont confectionnés avec une grande élégance et sont faits de matériaux de choix. Et, chose essentielle, les prix de la maison sont très modérés.

On le dit, on l'affirme, on le prouve, c'est le Baume Pectoral aux Navets Indigènes qui guérit le plus radicalement les affections bronchiales.

CIRQUE DE DAN RICE.—Le célèbre Dan Rice donnera sa dernière représentation au coin des rues Orléans et Bourbon, dimanche, 22. Il y aura matinée et spectacle du soir. Dan Rice, qui a depuis longtemps pris sa retraite, cédant à de pressantes sollicitations, a consenti à reparaître provisoirement devant le public. On sait de quelle immense renommée il jouit aux Etats-Unis comme Clown. On aura l'occasion d'admirer dimanche ses merveilleux chevaux. Pour les détails ordinaires, voir l'annonce.

UNE INVITATION AU PUBLIC.—C'est demain, samedi, 21 janvier, à onze heures du matin, que doit avoir lieu le grand tirage de la loterie à numéros simples de la Loterie de l'Etat de la Louisiane. Le public est invité à assister au tirage. De cette façon tous les intéressés pourront s'assurer de la régularité avec laquelle les opérations du tirage se font, et savoir de suite si la chance les a favorisés. On sait qu'il y a 20,000 billets au prix de vingt piastres et qui sont divisés en fractions à la portée de toutes les bourses. Le gros lot est de cinquante mille piastres, et il est escorté de plusieurs gros lots de moindre dimension et d'une foule d'autres lots respectables. Ceux qui veulent tenter la chance peuvent encore se procurer des billets aujourd'hui;—demain il sera trop tard. La roue de la Fortune pourra leur apporter une grosse somme en échange d'une petite mise de fonds.

☞ Chapeaux pour hommes et enfants à bon marché, encoignure St-Louis et Royale.

THÉATRE DE L'OPÉRA.—Magnifique auditoire! Grand succès! — telle est en quatre mots la soirée d'hier.

Nous comptions sur une exécution hors ligne; notre attente n'a pas été trompée. *Le Barbier de Séville* a été joué et chanté avec une verve, un art qui font honneur aux interprètes de l'œuvre. Chacun de ceux-ci a droit aux éloges de la presse, comme il a mérité les applaudissements du public. Nous adressons donc nos compliments, à Mme Naddi, une Rosine charmante et gracieuse; à Dumestre, un Figaro plein de verve et un chanteur étourdissant de virtuosité; puis à M. de Keghel qui a chanté Almaviva de la façon la plus agréable, et à M. Périé, qui a dit l'air de la Calomnie dans un style excellent. L'ensemble de l'exécution a été aussi, de tous points, très satisfaisant. En résumé, cette reprise est l'une des plus remarquables de la saison.

Demain, samedi, troisième représentation de *Roland à Roncevaux*.

M. Lefranc est arrivé hier. Il donnera, mardi prochain sa première représentation et jouera le rôle d'Arnold dans *Guillaume Tell*.

PAR LE CABLE.

Le bombardement de Paris.

Nouveaux détails.

Nous trouvons dans les journaux de New York du 14, les détails additionnels suivants :

"Paris, 7 décembre.

"La *Vérité* du 7 dit que des bombes prussiennes sont tombées dans le jardin du Luxembourg. Depuis le 5, on a commencé à signaler la chute de projectiles ennemis dans la partie de la ville comprise entre Auteuil, l'Hôtel des Invalides et le Panthéon. Les dégâts causés ne sont pas énormes, mais plusieurs personnes ont été tuées.

"L'effet du bombardement sur les dispositions du peuple a été d'encourager à la résistance. De tous côtés, on demande que la politique militaire du gouvernement soit plus énergique. La *Vérité* va jusqu'à proposer que le général Trochu soit remplacé à la tête de l'armée de Paris. D'autres journaux prennent aussi un ton révolutionnaire.

"Blanqui voulait provoquer un nouveau 31 octobre, mais le complot a été découvert et réprimé. Des placards révolutionnaires répandus dans les rues ont été arrachés par le peuple. Ces placards étaient odieusement mensongers; ils accusaient le gouvernement de Défense nationale d'être lâche, incapable, et d'affamer le peuple pour gorger quelques soldats favorisés. Ils se terminaient en demandant des sorties "ou une capitulation immédiate." Le gouvernement est d'avis que les agents prussiens sont les auteurs de ces manœuvres.

"Le temps est radouci. Les soldats ne souffrent plus autant du froid."

"Paris, 10 janvier.

"On assure que le dôme des Invalides a été percé par une bombe et sérieusement endommagé. Le nombre des projectiles qui sont tombés dans la partie sud-ouest de la ville est estimé à deux milles. Le quartier situé entre le Panthéon et le Luxembourg est celui qui a le plus souffert. Beaucoup de femmes et d'enfants ont été tués. Le nombre des maisons endommagées est considérable.

"L'hôpital de la Pitié a aussi été atteint et gravement endommagé. Les blessés soignés dans cet hôpital sont maintenant dans les caves, où on espère qu'ils seront à l'abri des projectiles prussiens.

"D'après une correspondance du *World*, une batterie prussienne postée à Bobigny, au nord-est de Paris, a envoyé des bombes dans Montmartre, où plusieurs personnes ont été tuées. Cette correspondance ajoute que les forts extérieurs et les batteries placées entre ces forts ne sont pas endommagés par le bombardement ennemi. Il n'y a pas eu de canons démontés. Du côté de l'est, les forts de Rosny et de Nogent ont forcé les Prussiens à évacuer le mont Avron, où 330 hommes auraient été tués et blessés.

"Versailles, 9 janvier.

"Les batteries prussiennes ont été poussées à 1,000 yardes en avant, devant les forts d'Issy et de Vanvres. Pendant une partie de la journée, le fort d'Issy est resté silencieux, mais les forts de Montrouge et de Vanvres n'ont pas arrêté un instant leur feu.

"Le boulevard Saint-Jacques a été atteint par les projectiles, et plusieurs maisons incendiées. Ces projectiles partaient d'une nouvelle batterie établie à Clamart par les Prussiens, en avant de leurs anciennes positions. Une autre batterie devant Clamart, a été construite à douze cents yardes seulement des lignes françaises; elle se fait remarquer par la justesse de son tir.

"Le bombardement est nécessairement lent. Il se fait un peu au hasard. On ne peut pas lancer plus de dix bombes par heure, car il n'y a que cinq batteries qui puissent tirer sur Paris et encore doivent-elles pointer leurs pièces à un angle très ouvert."

Autres nouvelles par le câble.

La Bataille du Mans.

Détails circonstanciés.

Londres, 14 janvier.—Le correspondant du *Herald*, auprès de la seconde armée de la Loire, au Mans, écrit ce qui suit le 12 à minuit :

Aujourd'hui, après la défaite d'hier, 10 janvier, le général Chanzy a rallié ses colonnes brisées, et, ayant reçu des renforts, résolut de porter un nouveau coup. Après une nuit de travail incessant et d'anxiété, les forces françaises, au point du jour, étaient prêtes à la lutte.

L'armée se composait de trois corps, le 16e, le 17e et le 21e, sous le commandement de l'amiral Jauréguiberry, et des généraux Colomb et Jouffroy. Ces corps comptaient en moyenne 50,000 hommes chacun, ce qui faisait un effectif de 150,000 hommes, le tout sous le contrôle suprême de Chanzy. A une heure du matin, le corps de Jauréguiberry avait pris ses positions sur la rive droite de la rivière L'Huine, le général Colomb était sur le plateau d'Auvers, et le général Jouffroy sur la droite couvrant le village de Brette.

Les Prussiens s'avançaient le long des routes et étaient sous le commandement du prince Frédérick-Charles lui-même. Ils paraissaient forts de 100,000 hommes.

Peu de temps après dix heures, des batteries prussiennes bien postées sur la gauche des Français, ont ouvert le feu. Il leur a été riposté avec vivacité. Peu de temps après, une grande force d'infanterie allemande, flanquée par de la cavalerie, s'avança protégée par une forte canonnade pour attaquer la droite de la position de l'amiral.

La colonne d'attaque fut reçue par un feu d'artillerie bien nourri, provenant d'un grand nombre de pièces, y compris des mitrailleuses d'un nouveau modèle. La lutte devint très acharnée, et le terrain fut vivement disputé; mais bien que les Allemands eussent éprouvé de fortes pertes, ils réussirent à refouler les Français, à capturer deux canons et à occuper une position importante près de la rivière. Le général Chanzy, apercevant le danger qui menaçait sa position, lança en avant ses réserves d'artillerie pour appuyer l'amiral. Celles-ci ouvrirent un feu terrible qui arrêta un moment la marche des Allemands dans cette direction. Deux ou trois attaques furent faites par les Allemands pour gagner de nouveaux avantages, leur objet étant de prendre une position occupée par les Français au Theil. Mais les Français étant fortement établis combattaient avec courage et résolution. Chaque attaque fut repoussée avec une perte sérieuse pour les Allemands. Les Français perdirent aussi beaucoup de monde.

Pendant ce temps, une attaque également vive était faite contre la ligne française qui couvrait le chemin de fer de Chartres et de Paris. Après deux heures de lutte acharnée, le centre français fut refoulé. Il retraita lentement et en bon ordre jusqu'à une courte distance en arrière de sa première position, à un endroit où une élévation de terrain permettait de placer avantageusement l'artillerie.

Là, on plaça de fortes batteries, qui, manœuvrées par les marins, ouvrirent un feu bien dirigé sur l'ennemi qui avançait. Ce feu arrêta les Allemands et les força à se replier à leur tour. Les batteries allemandes qui s'étaient avancées pendant l'engagement, jusqu'à une position avantageuse à la gauche du chemin de fer, ouvrirent le feu à leur tour. La supériorité du tir des Allemands fut bientôt apparente. Après un duel inégal, le feu des Français se ralentit, les Allemands faisant subir de grandes pertes aux lignes françaises; cependant l'infanterie française maintenait héroïquement sa position, et une autre tentative pour la déloger échoua complètement.

Pendant quelque temps, l'engagement avait le caractère d'un duel d'artillerie, mais quand les lignes allemandes eurent pris les positions qui leur avaient été assignées, il y eut plus d'activité dans les attaques, dans le but de couper l'armée française du Mans et de capturer un grand nombre de prisonniers.

A quatre heures, la tactique des Allemands parut changer. De grandes masses de troupes prirent place sur la droite française, sous l'abri des bois, près du village de Brette qui était occupé par les Français. Le bois était à l'extrême gauche de la position prussienne s'étendant à plusieurs milles au Sud-Est de la plaine entre la route et les villages, qui était commandée par l'artillerie prussienne placée à la gauche sous le couvert du bois.

Un feu très vif fut alors dirigé sur les lignes françaises et sur la position à la gauche du village de Brette, à moins de 300 yardes. Il devint bientôt évident qu'il serait impossible aux Français de tenir leurs positions [illegible] forte canonnade sur le [illegible] d'effet apparent. Un grand corps d'artillerie française s'avança en bon ordre à travers la plaine, mais il fut forcé de se retirer avec de fortes pertes [illegible] meurtrier d'artillerie et de mousqueterie.

La lutte pour la possession de Brette continua jusqu'à la nuit, moment où les troupes françaises reçurent l'ordre de se replier sur le Mans.

Nouvelles du Hâvre.

Nous empruntons aux derniers journaux du Hâvre allant jusqu'au 30 décembre les nouvelles et dépêches qui suivent :

M. le général de brigade Peletingeas, en prenant le commandement de la colonne mobile du Hâvre, adresse à la population et à l'armée les proclamations suivantes :

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE.

Proclamation.

"Habitants du Hâvre!

"J'arrive pour commander la colonne mobile du Hâvre. Je sais que je peux compter sur votre patriotisme éprouvé, et le premier appel que je lui fais c'est pour lui demander une confiance entière.

"J'en ai besoin, pour moi-même d'abord, et je la réclame, parce qu'elle est la condition indispensable du succès de nos efforts communs.

"Vous avez trop de sagesse pour ne pas comprendre tous les inconvénients qu'il y aurait à ce que j'indique ici le programme que je me propose de suivre.

"Accordez-moi tous votre concours le plus dévoué; je sais qu'il y a ici plus d'ardeurs à modérer que de cœurs froids à échauffer; je vous demande donc encore de me laisser le soin absolu d'apprécier l'opportunité des opérations à faire. Vous pouvez, d'ailleurs, être assurés que jamais je n'agirai sans m'être entouré des lumières et des conseils de ceux auxquels votre confiance est si justement acquise.

"Je compte encore sur votre discrétion la plus complète, si, à un moment donné, vous aviez connaissance de mes projets.

"Il faut que nos ennemis sachent bien que nous sommes décidés à nous tenir tous comme un seul homme et à ne lui fournir nous-mêmes aucun moyen de nous diviser.

"Enfin, et puisque vous êtes tous déterminés à prendre les armes (j'en vois la preuve dans les résultats déjà obtenus par le brave commandant Mouchez), donnez-moi vous-mêmes un accroissement considérable de forces, en étant dès aujourd'hui des soldats parfaitement disciplinés et remplis de toutes les vertus militaires qui font une armée invincible.

"Vive la France!

"Vive la République!

"Le Hâvre, le 29 décembre 1870.

"Le général de brigade commandant la colonne mobile du Hâvre,

"E. PELETINGEAS."

ORDRE DU JOUR.

"*Officiers et soldats de la colonne mobile du Hâvre.*

"J'arrive pour vous commander. C'est un grand honneur pour moi, dont je m'efforcerai de me montrer digne. En quelque circonstance que nous nous trouvions, quels que soient les difficultés et les obstacles qui se présenteront devant nous, nous saurons tous avoir cette abnégation et ce courage qui n'hésitent devant aucun péril, ne reculent devant aucun sacrifice et conduisent à la victoire.

"Sachez tous obéir à vos chefs avec empressement; restez toujours unis entre vous aussi bien sur le champ de bataille que dans vos bivouacs; et sachez faire concourir à l'accomplissement de la noble mission qui vous est confiée, toute cette intelligence et cette ardeur qui ont fait, à tant d'autres époques mémorables de notre histoire, du soldat français le premier soldat du monde.

"Vive la France!

"Mort à ses ennemis!

"Le présent ordre sera lu aux troupes assemblées, à trois appels consécutifs.

"Havre, le 29 décembre 1870.

"Le général de brigade, commandant la colonne mobile du Havre,

"E. PELETINGEAS."

"Le Hâvre, 29 décembre.

"Les Prussiens occupent la ligne de Duclair à St-Paër. Ils ont tenté, dit-on, d'établir un pont sur la Seine, mais la violence du flot les a jusqu'ici empêchés d'y réussir.

"Ils ont réquisitionné 45 matelas, à Caudebec, et ont envoyé une quinzaine de dragons reconnaître Bolbec, ainsi que les routes de la Mare-Carel et de Gruchet.

"Il résulte de renseignements fournis par un prisonnier qui a réussi à s'échapper, que, dans le combat de samedi, les francs-tireurs d'Elbeuf auraient infligé aux Prussiens des pertes beaucoup plus considérables qu'on ne l'avait d'abord supposé.

"Requis d'aider l'ennemi à enlever ses morts, il a pu compter une vingtaine de chariots, emportant environ 300 morts et de 70 à 80 blessés.

"Il affirme aussi que pendant l'engagement, les Prussiens ont été plus d'une fois, sur le point de faiblir sous le feu de nos soldats et de battre en retraite.

"Les dernières nouvelles reçues, semblent indiquer la présence d'un corps ennemi assez considérable vers Yvetot et paraissent se disposer à prendre l'offensive.

"*Le Sous-Préfet*, E. RAMEL."

☞ Voulez-vous de beaux et bons chapeaux à PRIX RÉDUITS? Adressez-vous au coin St-Louis et Royale.

La Guerre.

NOUVELLES DE DIVERS POINTS.

"Margency, 24 décembre.

"Un terrible feu d'artillerie française a été concentré sur le Bourget, depuis minuit jusqu'à ce matin. Voilà la troisième nuit que les troupes françaises bivouaquent sur les positions qu'elles ont conquises le 24, et cependant il gèle, toutes les nuits, à 12 degrés. On s'attend à une grande attaque pour aujourd'hui.

"Le prince-royal de Prusse avec 6 batteries d'artillerie et une brigade d'infanterie de la quatrième armée, s'est porté, ce matin, vers les lignes allemandes de Gonesse pour servir d'arrière-garde à la garde royale; mais l'attaque à laquelle on s'attendait, retardée sans doute par le froid, n'a pas eu lieu. Seulement, les batteries françaises continuent à jeter des bombes sur le Bourget.

"On dit, d'un autre côté, que l'infanterie française va lever ses campements et se retirer en arrière. Sa persistance à agir vers le nord-est était dû à l'espoir d'une coopération possible de l'armée française du Nord; mais on aura sans doute appris la retraite de Faidherbe, ce qui ferait renoncer les Français à avancer de ce côté.

"Gonesse, 25 décembre.

"Le feu des batteries françaises a été intermittent aujourd'hui, depuis minuit de la nuit dernière. Nos troupes ont été tenues en éveil, mais sans qu'on les fit sortir de leurs retranchements.

"Le 21 décembre, environ 60 hommes du régiment de la reine Elizabeth ont été faits prisonniers, en dehors du Bourget. Les Français nous ont renvoyé une ambulance qu'ils avaient capturée. L'un des médecins de cette ambulance rapporte que les prisonniers allemands sont bien traités, et qu'ils ont en abondance du café, du cognac, du sucre et du vin. On leur sert également de la viande de cheval. Ils ont été conduits à St-Denis.

"Les Français, toutefois, manquent de cigares.

"Une seule bombe a tué ou blessé, hier, 14 hommes du 1er régiment des gardes, à Pont-Iblon.

"Le temps est terriblement froid."

Préfet du Mans à préfet de Maine-et-Loire :

"Hier, 25, la malheureuse ville de Saint-Calais a encore reçu la visite des Prussiens.

"Quelques coups de fusils ont été échangés entre les avant-gardes et un détachement de cavaliers et de francs-tireurs qui avaient été envoyés en reconnaissance, et n'étaient pas de force à opposer une résistance réelle.

"Deux bombes ont été envoyées sur la ville.

"Personne, heureusement, n'a été blessé.

"Les Prussiens sont ensuite entrés au nombre de 400 environ.

"Le conseiller municipal faisant fonctions de maire, a été demandé par eux et détenu provisoirement prisonnier.

"Le commandant prussien a exigé une somme de 20,000 fr. et s'est enfin contenté de 15,000 outre des réquisitions en nature.

"En même temps la ville était, pendant une heure entière, livrée au pillage des soldats.

ABBEVILLE.

On écrit d'Abbeville, 14 décembre :

"Hier, nous avons pris les armes,—parce qu'on nous annonçait que quinze cents Prussiens étaient à trois lieues d'ici. Il y avait seulement une colonne volante de quelques centaines d'hommes, qui, avertis de notre sortie par un espion, ont pris la fuite.

"Cet espion était un Abbevillois, marié et père de deux enfants. Il a avoué que depuis Saint-Quentin, il guidait les Prussiens, et qu'il avait fait prendre 3,000 Français à Compiègne. Il a été vu causant avec des uhlans par les gendarmes qui l'ont fait prisonnier. Ramené à Abbeville, à une heure de l'après-midi, il a été fusillé une heure après.

"Avant-hier, nous avons arrêté un soldat prussien déguisé en bourgeois; il a dit être de Crécy, mais avoir quitté depuis 31 ans. Il sera sans doute fusillé.

"On arrête tous les jours des espions ou des suspects.

"On ne peut sortir de la ville sans laissez-passer.

"Hier, une reconnaissance de mobilisés est tombée sur des uhlans; un homme en tirant trop tôt a fait manquer l'affaire; cependant trois uhlans ont été blessés et emportés par leurs camarades; un d'eux a été démonté et fait prisonnier."

☞ En achetant ses chapeaux au coin St-Louis et Royale on fait une notable économie.

COMMUNICATIONS POSTALES AVEC PARIS.

"Bordeaux, 27 décembre.

"Un avis de la direction des postes en [illegible]

"Paris, par Moulins (Allier).

"La poste par pigeon continue néanmoins son service."

Incendie de l'Hôtel de Ville et du Musée de Bordeaux.

—Nous lisons dans le *Journal de Bordeaux* :

"Funeste année que celle-ci qui, fort heureusement, touche à son terme! Épidémie, catastrophes de toute nature, guerre, voilà déjà le triste bilan que nous offre 1870. A tous ces malheurs est venu s'en ajouter un nouveau pour notre ville : notre magnifique galerie de tableaux a été, hier au soir, gravement atteinte par suite d'un incendie qui s'est déclaré à l'hôtel-de-ville.

"Voici les détails que nous avons recueillis :

"Hier au soir, vers sept heures, un incendie s'est déclaré à l'Hôtel-de-Ville, côté sud du bâtiment principal, donnant sur le jardin, dans la salle dite du *Reliquaire*, où avaient été déposés provisoirement, depuis quelques mois, un certain nombre de tableaux de notre musée. Malgré les secours les plus prompts, une dizaine de ces tableaux, dont quelques-uns ont une très grande valeur artistique, ont été en grande partie brûlés ou gravement atteints par le feu.

"A neuf heures, l'incendie était maîtrisé et l'on avait pu procéder au sauvetage d'un grand nombre de tableaux, qu'on avait eu le soin de placer dans un autre endroit.

"Le parquet et le plafond séparatifs de la salle du rez-de-chaussée où se trouvaient des tableaux, et de la salle du premier étage, dite *Salle des commissions*, ont été détruits.

"Ces deux salles et celles qui les joignent ont beaucoup souffert par la grande quantité d'eau jetée pour éteindre le feu.

"Il résulte de l'enquête à laquelle s'est livré M. de Lignac, commissaire de police du quartier, que ce sinistre aurait été occasionné par un calorifère placé dans la salle située au-devant de celle où le feu a pris, et y communiquant par une bouche de chaleur, derrière laquelle se trouvaient les toiles qui se sont enflammées. De là, le feu s'est communiqué au plafond et à la salle supérieure.

"Le dommage n'a pu être encore évalué.

"Parmi les toiles brûlées ou gravement atteintes se trouve le magnifique tableau d'Eugène Delacroix, la *Chasse aux lions*. Ce tableau, d'une valeur de cent mille francs, est à moitié brûlé; il reste seulement le bas.

"Dans la salle du Reliquaire, le buste en marbre de Napoléon Ier, chef-d'œuvre d'art, a été brisé; le *Livre de bataille* de Napoléon Ier, a été sauvé; quand à la croix d'honneur, au couteau et à la brosse à dents de Napoléon Ier, ces trois objets n'avaient pas été retrouvés ce matin.

"Ces pertes, qui sont assez importantes, sont couvertes par de nombreuses compagnies d'assurances."

☞ Achetez vos chapeaux au coin des rues St-Louis et Royale.

CHRONIQUE LOCALE.

LA LOI DE SANTÉ OU PLUTÔT DE SALETÉ.—La publication faite dans les journaux par la Compagnie des Closets n'est pas de nature à détruire les préventions du public contre cette compagnie. Il est dit dans ce *factum* que le Bureau de direction a renoncé lui-même aux moyens de coërcition qui rendaient le premier bill si odieux, mais nous ignorons le texte de cet amendement, c'est-à-dire nous ignorons la teneur du nouveau bill et nous gardons notre méfiance par cela même que la publication n'en donne pas le texte.

Y a-t-il monopole, oui ou non? Voilà toute la question. S'il n'y a pas de monopole, pourquoi la Compagnie a-t-elle demandé une loi? La loi, sans monopole, lui est parfaitement inutile, car c'est évidemment sur le monopole que la Compagnie compte pour faire de l'argent. Sur ce point, il faut absolument qu'elle réponde.

SIXIEME COUR DE DISTRICT.—Bosworth et d'autres contre la Ville de la Nouvelle-Orléans.—Le juge Walker appelé à témoigner, déclare que, lorsqu'une résolution passée par le Bureau des Aldermen, il fut décidé de louer les water-works à Frank Wheaton pour un nombre d'années. M. Hoyle prit alors une injonction pour empêcher la ville de louer les water-works et une autre injonction pour l'empêcher de vendre son intérêt dans le chemin de fer de Jackson. Les commissaires pensant qu'il y avait quelque chose de louche dans l'injonction obtenue par M. Hoyle, employa le témoin pour obtenir une autre injonction pour empêcher la ville de vendre ou de louer les water-works, ce qui fut fait en conséquence.

Après que le témoin eut pris l'injonction, il fut approché par certaines personnes qui l'informèrent qu'elles avaient obtenu de Hoyle, la levée de son injonction et qu'elles désiraient que la sienne fût aussi levée, disant en même temps que le conseil s'assemblerait le soir même et que l'acte de ferme des Water-Works à Wheaton serait adopté et que, comme lui, le juge Walker, était donné quelque peine pour obtenir l'injonction, une certaine somme qu'il indiquerait à sa volonté, serait prêt pour lui.

Dans le cours des dépositions, deux membres du Bureau des Aldermen ont attesté que M. F. Hatch, membre du bureau des Commissaires des Water-Works, avait fait deux fois l'offre de louer les waterworks de la ville.

EXPLOSION DE LAMPE.—Hier, à une heure de relevée, Mme Pickens, demeurant au No 385, rue Thalie, a été très grièvement atteinte par l'explosion d'une lampe à huile de charbon.

COLLISION.—Le steamer Mexico est venu en collision, dans la journée de mercredi, avec le bateau à vapeur W. S. Pike, devant la rue Poydras, et ce bateau a eu sa roue emportée et a subi plusieurs autres avaries.

L'ENLÈVEMENT DE VAN EATON.—Un des avocats de Van Eaton, alias Philips, alias Livingston, alias Fulton, le faussaire, dit qu'il a été arrêté à Kennerville, mercredi soir, par un député-marshal des Etats-Unis, sur un writ de la Cour des Etats-Unis et par un député-shérif sur un writ de la Cour du juge Léaumont, qui avait aussi lancé un mandat d'arrêt contre tous ceux qui avaient aidé à l'enlèvement. Mais, par des raisons à nous inconnues, les officiers ont laissé l'agent de police continuer son voyage au Nord avec le prisonnier. Ces deux officiers seront traduits pour négligence dans l'exécution de leurs devoirs.

GARROTAGE.—Quatre coquins sont tombés sur un passant, au coin des rues Clio et Prytanée, jeudi de grand matin, et allaient le dévaliser, quand la police survenant, a mis en fuite les opérateurs.

LE MEURTRE DE LA RUE DE LA COMMUNE.—A. B. Pierson, accusé d'avoir tué Conrad Ceder, étranger en cette ville, devant le No 230 rue de la Commune, dans la soirée du 1er janvier, a été admis, par la Première Cour de District, à fournir une caution de $3,500, bien que le grand jury eut déclaré qu'il y avait matière à poursuivre contre lui.

RENVOYÉ ACQUITTÉ.—Julius C. Burch, qui avait été accusé d'outrage à l'égard d'une petite fille de cinq ans, a été honorablement acquitté par le recorder Staës qui a dû se laisser guider par les témoignages des Drs. Stetson, Avila et Gaudet, toute preuve manquant à l'appui de la plainte.

ACCIDENT.—Hier matin, un pauvre nègre âgé de 60 ans, a été rencontré par un grand troupeau de mulets qui, trop vivement pressés par leur conducteur P. Pullen, allaient au galop et remplissaient la rue entière. Le malheureux nègre, renversé et foulé aux pieds des animaux, a eu beaucoup de mal. Il a été transporté chez lui, rue Dryades, dans un très piteux état. Pullen a été envoyé en prison par le recorder Houghton, qui a refusé tout privilége de caution.

VOL.—Mercredi soir, à une heure avancée, on a volé chez M. Campbell, rue de Valence, une quantité de linge et d'effets domestiques. On croit que ce vol a été exécuté par un nègre, naguères employé dans la maison et qui connaissait bien les lieux.

FEUX.—Plusieurs feux ont été découverts mercredi soir, en divers endroits de la ville, mais ils ont causé peu de dégât, ayant été promptement éteints ici par les pompes, là par la police et les voisins.

LÉGISLATURE.—*Sénat*.—Plusieurs comités sont annoncés, pour l'examen des comptes de l'auditeur, pour les banques, pour les livres du trésorier et pour les marchés libres.

Un rapport favorable est fait sur la création d'une nouvelle paroisse.

Sont présentés : Un bill relatif à la responsabilité des dépositaires, un bill concernant les licences, un bill relatif au bayou Bœuf et à la rivière Rouge, un bill pour incorporer la Banque Métropolitaine de la Nouvelle-Orléans, un bill pour incorporer la Compagnie de desséchement de la Nouvelle-Orléans et de faire procéder aux travaux de desséchement.

M. Whitney demande la suspension de la séance pour permettre aux sénateurs de se consulter les uns les autres au sujet du bill de circonscription.

M. O'Hara demande le dépôt de la motion sur la table.

M. Harris demande l'ajournement.

La suspension de la séance est emportée par 19 contre 13.

A la reprise de la séance, une longue discussion s'élève sur la question de savoir si la représentation de l'Etat aura pour base le recensement de 1870.

Sans rien décider, le Sénat s'ajourne.

Chambre des Représentants—Deux comités sont nommés, un pour les affaires non terminées et un autre pour prendre en considération la partie du Message du gouverneur sur la corruption des officiers d'Etat.

Le comité sur les élections fait un rapport favorable à l'admission de Dennis Burrell, de St-Jean-Baptiste, et de H. Stevens.

D'autres membres ont été confirmés dans leurs siéges.

Harry Lott demande le renvoi du rapport en se fondant sur ce que l'affaire de Hampstead et de Lynch a été expédié d'une manière irrégulière. On n'avait entendu aucun témoignage sur les élections contestées.

La motion passe par 42 voix contre 40.

Un rapport favorable est fait sur un bill présenté par M. Davidson, pour incorporer la compagnie de canal de la paroisse de Tangipahoa. Cette compagnie fait fonctionner une fabrique au moyen d'un cours d'eau.

L'examen des vetos du gouverneur est renvoyé à mardi prochain.

La Chambre alors se forme en comité général sur le bill de circonscription représentative.

Cette affaire donne lieu à un débat très animé. M. Carr s'oppose au bill et M. Worrall l'appuye. Le bill fait quelques changements dans la représentation des paroisses. Le comité se lève et la Chambre, adoptant la séance, s'ajourne.

PAR LE TELEGRAPHE.

(Dépêches transmises à l'Abeille.)

La retraite de Chanzy continue.

Les renforts de Cherbourg n'ont pu lui arriver.

Le chemin de fer d'Alençon coupé par les Prussiens.

Bourbaki opère plus heureusement dans l'Est.

Train de siége de Mézières transporté à Montmorency.

Abandon de St.-Denis par la population.

Première séance de la Conférence de Londres.

Déclarations de la Russie et de la Prusse.

Nouvelles Européennes.

Londres, 17 janv.—Une dépêche de Versailles dit que les Français, sous le général Chanzy, sont en pleine retraite de Laval et que les Allemands sont à leur poursuite. Ces derniers ont déjà passé le village de Varge, à 14 milles à l'Est de Laval, prenant 2,000 prisonniers additionnels. Alençon a été occupé par les Allemands dans la nuit du 16.

Le général Von Werder a maintenu ses positions au Sud de Belfort, lundi, contre une nouvelle attaque de l'armée de l'Est. La perte des Allemands a été comparativement faible.

Une dépêche datée de Porentruy (Suisse) annonce qu'on s'est battu aujourd'hui tout le long des lignes.

Le roi de Prusse, dans une lettre au prince Henri de Luxembourg, lui conseille d'être prudent et affirme que la Prusse n'a jamais eu l'intention d'attaquer l'indépendance du Luxembourg.

Londres, 17 janv.—(Spécial au *Telegram*.) Une dépêche de Versailles dit que le bombardement de Paris continue toujours. Une partie du train de siége de Mézières a été placée sur les batteries de Montmorency et a causé de grands dommages aux bâtiments publics qui sont à portée.

Toutes les femmes et tous les enfants dans la région de St-Denis ont quitté le voisinage, attendu qu'on savait que l'ennemi menaçait de détruire cette partie de la ville.

L'effet de la proclamation du général Trochu a été manifeste. L'agitation résultant de la croyance qu'il y avait trahison parmi les généraux, s'est apaisée en grande partie. Les habitants endurent les horreurs du siége avec calme.

Londres, 17 janv.—(Spécial au *World*).—La conférence sur la question d'Orient a tenu une séance préparatoire aujourd'hui et s'est ajournée au 24.

On croit que le général Bourbaki a remporté une victoire et levé le siége de Belfort.

Le bombardement de Paris a cessé aujourd'hui.

Londres, 18.—Dépêche au *Times* de Londres :

Versailles, 17.—Bismark a été malade, mais il est quelque peu rétabli. La Prusse veut hâter maintenant la réunion de la conférence.

Le bombardement de Paris va lentement mais fermement. Les canonniers tâchent systématiquement de ne pas tirer sur les hôpitaux. Un parlementaire a été envoyé dans la ville avec des nouvelles et des lettres.

Une dépêche allemande à la date du 17 de Brinvilliers, rapporte que le général Keller a occupé les villes de Frazier et de Cambrier; cette dernière place a été surprise et il y a fait 200 prisonniers.

Les Français ont exécuté fait une attaque vigoureuse contre Chenvey, Betencourt et Frazier; le général Keller a maintenu sa position. Le combat a duré trois jours, pendant lesquels les Allemands ont perdu 1,100 hommes.

Un brick français, avec des provisions, a été pris à la hauteur de Bordeaux par la frégate allemande Augusta.

Dépêche au *Herald*.

Londres, 17 janv.—La Conférence se réunit aujourd'hui sous la présidence du comte Granville. Une communication relative au représentant français a été lue, mais sans donner lieu à aucune décision. Bien que les délibérations soient tenues secrètes, on dit confidentiellement que la Russie déclare formellement et avant que l'acte de la Conférence soit sans préjudice à l'abrogation de la neutralité de la mer Noire, abrogation déjà accomplie par les actes du gouvernement russe. En ce qui concerne les traités de propositions de paix faites à la Conférence, Bernstorff a reçu de son gouvernement l'ordre formel de s'opposer à toute introduction du sujet ou de se retirer de la Convention, à moins que de pareilles ouvertures ne viennent directement de France.

Dépêche au *Herald* : Florence, 17 janv—Le comte Arrivaberne a déposé aujourd'hui sur le bureau du président une interpellation aux ministres des affaires étrangères pour savoir si le gouvernement se préoccupe de la nouvelle phase où la guerre est entrée et si le gouvernement a l'intention d'intervenir conjointement avec les puissances neutres pour y mettre un terme.

Aucune réponse n'a été faite.

Havre, 16—Un petit corps français a été attaqué hier près de St. Romain par les Prussiens, et le village a été bombardé, mais l'ennemi a été repoussé avec une perte considérable. Les Français ont eu 5 hommes tués et 16 blessés.

Un corps de uhlans est entré à Bolbec et a levé une contribution de 100,000 francs. Comme l'argent ne venait pas, les envahisseurs ont saisi le maire et quelques citoyens notables et les ont emmenés comme ôtages.

Les 50,000 hommes qui avaient quitté Cherbourg pour renforcer l'armée de la Loire n'ont pu la rejoindre, le chemin de fer d'Alençon ayant été coupé par l'ennemi.

Nouvelles de la Havane.

Havane 18 jan—Les prisonniers faits par les troupes espagnoles déclarent que le Hornet est allé à Hayti. Le gouverneur cubain de Camaguay et autres insurgés de marque se sont rendus à Puerto Principe.

Nouvelles de Washington.

Washington, 19 janv—Avec du beau temps, l'expédition arrivera à St Domingue en six jours. Le navire Sea Island a été envoyé dans la Basse Californie pour chercher un havre sur cette côte.

L'après des décisions récentes, il n'est pas nécessaire d'employer des timbres pour le renouvellement des polices d'assurances.

Le steamer Cuba, qui amène les prisonniers féniens, n'a pas encore été signalé. Il y a du brouillard, ce qui peut retarder son arrivée jusqu'à demain.

Washington, 19 janv—CHAMBRE.—Il a été présenté un bill pour la consolidation des tribus indiennes, dans le but d'amener les Indiens des plaines sous l'influence des Indiens civilisés. Le bill a été renvoyé à mardi. La Chambre a repris la discussion du bill des allocations.

SÉNAT.—Le bill, abolissant le rang d'amiral et celui de vice-amiral, a passé.

Il a été présenté un bill ayant pour objet le bon marché des transports pour les céréales de l'Ouest à l'Est; le bill établit l'uniformité des taux pendant toute l'année.

La résolution nommant un comité spécial sur le message du Président relatif au Sud a passé.

Le Sénat a tenu une séance exécutive de quatre heures, et a confirmé les nominations, pour le Missouri, des candidats de la fraction opposée à Schurz.

Le bill sur les transports porte que le gouvernement des Etats-Unis aidera à la construction du chemin de fer de Portland, Rutland, Oswego et Chicago, au moyen d'un prêt d'obligations à 5 pour cent, remboursables en 30 ans, pour un montant de $30,000 par mille de Portland à Chicago. Le directeur-général des postes établira les taux pour le fret et les passagers.

New-York, 19 janv—La *Tribune* dit :

"Hier, le Sénat a consacré toute une séance à une discussion sur les outrages du Sud, et quelques déclarations remarquables, qui ne sont pas nouvelles, mais qui sont, cependant, surprenantes dans leurs découvertes, ont été faites par les sénateurs du Sud. La convenance d'une enquête semble hors de question, mais il semble qu'il y ait à craindre qu'elle ne conduise à quelque nouvelle mesure de reconstruction; et aucun avocat doit le cesse pour désapprouver et abolir la plus sainte du pays. Nous espérons nous empêcher de nuire que le motif des troubles du Sud vient de la législation erronée qui a donné à une classe des priviléges qui étaient refusés à une autre, et qui a mis un parti dans un état de violente hostilité contre l'autre. Nous espérons que l'enquête sur les outrages convaincra le Congrès de la folie qu'il y aurait à continuer des distinctions politiques qui provoquent la haine et des hostilités incessantes.

Nouvelles diverses.

Memphis, 19 janv—James Kimball, vieux citoyen, s'est suicidé aujourd'hui en prenant de la morphine. Cause: embarras financiers.

La Première Cour de Circuit a lancé un mandamus pour forcer la Cour de Comté à payer à Ames & Co., à New York, la somme de $75,000 due sur des bonds émis par la Compagnie du chemin de fer de Memphis et Ohio.

Wilmington, 19 janv—Le commandant des troupes fédérales, dans le comté de Robeson, a télégraphié à Washington pour demander des troupes, celles qui se trouvent dans le pays ne pouvant pas venir à bout des bandits.

Comme mesure de précaution une escouade de soldats accompagne chaque train sur le chemin de fer de Wilmington, Charlotte et Rutherford. Lowry ayant menacé d'attaquer les trains.

Il est admis qu'on ne pourra prendre les bandits sans une force considérable aidée de blood hounds (chiens de piste.)

Charleston, 19 janv—Le *News* publie aujourd'hui une lettre du gouverneur Scott, qui déclare entièrement fausses, les allégations de Hoggett, Kerrigan et d'autres, dans le *New York Sun*. Ces allégations étaient qu'il leur avait offert des récompenses pour assassiner certains citoyens de la Caroline du Sud. La lettre du gouverneur est corroborée par les déclarations des employés qui étaient présents à son entrevue avec Hoggett, Kerrigan et leurs compagnons.

Richmond, 19 janv—A Lexington, toutes les affaires ont été suspendues en raison de l'anniversaire du jour de naissance du général Lee. Il y a une démonstration publique et une adresse a été prononcée au collège de Washington, par l'honorable J. R. Holcombe.

Chicago, 19—La dernière tempête de neige ici a été presque aussi pareille dans cette section, elle nous a isolés de l'Est pour plusieurs jours. Commençant d'abord dans les montagnes de Nevada elle nous a visités vendredi 13 et n'a cessé que dimanche soir. Il est tombé 20 pouces de neige qui se sont amoncelés en avalanches dans toutes les directions. Des masses de verglas, qui venaient en même temps ou par intervalles, ont pesé sur les fils télégraphiques et les ont courbés à terre en les mettant en morceaux. Les fils de ce point à 80 et 100 milles de distance ont été endommagés comme jamais ils ne l'avaient été auparavant. Plus de mille hommes ont travaillé jour et nuit à les réparer.

Les communications avec le monde extérieur sont rétablies à la fin, et dans la journée de demain, les lignes de l'Ouest seront complètement rétablies.

Le peu de nouvelles que nous avons reçues de l'Est de vendredi soir jusqu'à hier, nous est venu par l'express du chemin de fer de Toledo ou par le télégraphe de Cincinnati, St-Louis et Omaha.

Chicago, 19 janv—La Législature de Nebraska a élu hier P. W. Hitchcock sénateur des Etats-Unis. Tous les votes démocratiques et les votes de tous les républicains élus à la Législature sur des tickets indépendants ont été pour Hitchcock comme candidat anti-ministériel.

Marchés européens.

Liverpool, 18 janv., 1:30 P. M.—Coton plus facile mais non notablement plus bas. Uplands 7 7/8, Orléans 8 1/8. Vente 12,000 balles.

Londres, 18 janv., 1:30 P. M.—Consolidés 92 5/8. 5-20, de 62 90 3/4.

Liverpool, 17.—Le bœuf salé a fléchi de 117 et 6, pour la qualité extra prime.

Marchés Américains.

New York, 19 janv., au soir—Argent très facile de 6 à 7 avec quelques exceptions à 5. Sterling à 9 7/8 et 9 1/4. Or 110 5/8 à 110 3/4. Gouvernements fermes. Louisiane 66 et 60. Levée 70 et 60.

New York, 19 janv, au soir—Coton calme, middling uplands 15 1/4. Farine ferme, de 6 55 à 6 60. Whiskey inactif et en baisse 92 1/2. Maïs lourd et en baisse.

New York, 19 jan—Taux du fret sur navires à voile: farine 2s 6, par steamers 6, blé 6; coton 3/8.

Memphis, 19 janv—Coton plus ferme. Middling 14 1/2.

Mobile, 19 janv—Coton calme et faible, middling 14 1/4. Vente 3000 balles. Stock 61,162.

Charleston, 19 janv—Coton calme, middling 14 5/8. Stock 34,581 balles.

Cincinnati, 19 janv—Coton plat et sans changement. Middling 14 1/4. Farine, bonne demande. De famille 6 à 6 25. Maïs plus ferme, bonne demande à 51. Porc 21. Graisse 11 7/8 à 12. Bacon 9 3/4. Epeles 11.

Louisville, 19 janv—Le coton est en bonne demande. Middling 13 7/8. Farine moins active—celle de famille 5 25. Les grains languissent, ainsi que les groceries. Le sucre est ferme. Les provisions en demande active. Porc mess 21 50. On a vendu 2000 tierçons de jambons paquetés en grains, livrables en juin et juillet. Whiskey 88. Vente de 115 boucauts de tabac de 3 50 à 17 pour les qualités communes lugs à good leaf.

St-Louis, 19 janv—Farine commune rare et demandée. La superfine d'hiver 4 65 à 4 85; celle marquée XX 5 35 à 5 50. Porc mess languissant. Avoine 45 à 48 1/2. Whiskey 88.

Nouvelles des Rivières.

Vicksburg, 19 janv—Descendant, les bateaux H. M. Shreve et Virginia. Le fleuve monte. Temps clair et agréable.

Memphis, 19 janv—Descendant, les bateaux Carrie Kountz, Nile, Bee et barges. Temps clair. Mercure 48.

Pittsburg, 19 janv — Temps clair et agréable. Le Monongahela à 10 pieds et 8 pouces d'eau dans le chenal et baisse rapidement.

Cincinnati, 19 janv—28 pieds d'eau dans le chenal de la rivière. Arrivé : Le Messenger, de la Nouvelle-Orléans.

St-Louis, 19 janv — Pas d'arrivages ni de départs. La navigation est close de nouveau par la glace et les eaux basses. La température s'est modérée, mais il dégèle peu.

Louisville, 19 janv—La rivière a baissé de deux pieds et l'on espère une nouvelle hausse ce soir. Temps clair et froid. Arrivé: Le Wenona, de la Nouvelle-Orléans.

Nouvelles des Passes.

Passe du Sud-Ouest, 19 janv—Arrivés, le steamer Hercules, de Philadelphie; la goëlette Hesper, en 3 jours de Mobile, sur lest.

Dépêches d'hier soir.

New York, 19 janvier—Une dépêche spéciale au *World* annonce que le général Bourbaki a été repoussé le 15 et le 16 avec une forte perte.

Londres, 17 janvier, 9 h. 30 P. M.—L'investissement de Longwy a été complété malgré les tentatives faites par la garnison pour empêcher les Allemands de placer leurs batteries en position.

Les pertes allemandes dans les récentes batailles avec le général Chanzy sont portées officiellement à 177 officiers et 3,200 hommes tués et blessés. Les Français ont perdu, outre leurs tués et leurs blessés, 22,000 prisonniers non blessés.

Havane, 18 jan—Le Général de Cisneros de Lapata se sont rendus aujourd'hui.

St. Louis, 19—Le vote de la Législature du Missouri pour un sénateur des Etats Unis a été comme suit: Blair 103, Henderson 59, Benjamin 5.

Omaha, 19 janv—P. W. Hitchcock a été élu sénateur des Etats-Unis pour remplacer Jno. W. Thayer.

St-Paul, 19 janv—Windam a été élu au Sénat pour le long terme et Stearn pour le court terme.

Fortress Monroe, 19—Une tempête du Nord-Est règne dans ces parages.

San Francisco, 19—Trois des voleurs de Chemin de fer ont été condamnés à 30 ans d'emprisonnement.

Un wagon chargé de coton de Californie a été envoyé vers l'Est hier.

Washington, 19 janv—CHAMBRE—Il a été présenté un bill qui autorise la construction de vingt bâtiments en fer pour le service des postes.

Le bill qui fait de certains bâtiments étrangers des bâtiments américains a été adopté.

La Chambre discute, en ce moment, les affaires indiennes.

SÉNAT—Le Sénat s'occupe de compagnies de steamers. La ligne qui doit faire le service entre la Nlle-Orléans et les ports du golfe du Mexique est celle qui semble avoir le plus de partisans.

Pittsburg, 19 janvier, au soir—Ciel nuageux, 12 pieds et demi d'eau dans le chenal qui baisse rapidement. La quantité de charbon expédiée ce soir et qui sera expédiée demain atteindra le chiffre de 3,577,000 boisseaux, dont 1,100,000 pour la N. Orléans, 70,000 pour Vicksburg et 1,500,000 pour Louisville.

Louisville, 18 janvier, au soir—La rivière a monté toute la journée. Il y a 3 pieds à la chute et 5 dans le canal. Le ciel est nuageux et le temps froid.—Arrivés, Exchange et Messenger, de la Nlle-Orléans, Partis, Indiana et City of Quincy, pour la Nlle-Orléans. Les bateaux suivants sont annoncés comme devant partir pour la Nlle-Orléans; Mary Houston, Robert Mitchell, C. H. Church, Mary Lowry, Alaska, Liberty No 4 et barges, Emma, Logan et barges.

Passe S. O., 19 janv—midi—Descendu, rien. Vent N. E. léger. Arrivés, steamer Stillary, d'Indianola via Galveston; barque Houston, de Turks Island, chargement de sel; navire Giant's Causeway, de Dublin via Pensacola, sur lest.

Partis—Steamers Thos. Kelso et Clinton.

New York, 19, midi—Actions fermes aux cotes d'hier soir. Gouvernements fermes et inactifs. Bonds d'Etat [illegible]. Or [illegible] me à 110 5/8. Argent 8 1/2. Sterling de 109 1/2 à 109 7/8 et de 1862 avec coupons 109 1/8.

New York, 19 janv., midi—Farine calme, mais ferme. Maïs inactif et sans changement. Porc ferme, mess 21 00. Graisse calme et ferme à 12 3/8. Coton plus ferme, Upland 15 1/4; Orléans 15 3/8. Ventes 3000 balles. Fret calme.

La Situation en Prusse.

Une correspondance télégraphique de Berlin fait le tableau suivant de la situation des populations en Prusse :

"La force même de l'organisation militaire prussienne est, sous plusieurs rapports, la source de sa faiblesse. En Prusse, et dans toutes les parties de l'Allemagne où la loi militaire est calquée sur la loi prussienne, l'armée est formée des forces vives de la nation. Sans doute, une armée de cette nature est puissamment efficace, mais sa création fait peser une taxe terriblement lourde sur les ressources du pays.

"Les simples soldats de l'armée allemande sont tous dans la vigueur de l'âge; ils sont enlevés à l'industrie et à l'agriculture. Pour la plupart propriétaires et pères de famille, ce sont des hommes pour qui la vie de soldat n'est pas une profession, mais une interruption plus ou moins pénible des travaux journaliers. Pour de telles troupes une guerre prolongée est extrêmement difficile à supporter.

"Cependant la discipline militaire, le sens du devoir patriotique, les passions surexcitées par la guerre, peuvent faire accepter aux soldats eux-mêmes les dures privations et les souffrances qu'une campagne entraîne. Mais le véritable fardeau de la guerre n'est pas senti aussi lourdement dans les camps prussiens que dans les villes et les villages d'Allemagne.

"Un million d'hommes en Allemagne sont appelés au service militaire. Ces hommes ont des familles dont le sort dépend plus ou moins de leur. La guerre a donc une influence directe sur les ressources des non-combattants. Leurs souffrances ne sont pas aussi vives peut-être que celles des paysans français, mais leur irritation en plus grande. Si cruelle que soit la position des Français, ils sont surexcités par le danger; ils se battent pour leur pays; ils subissent des malheurs qu'ils ne peuvent pas empêcher.

"La situation est différente en Prusse. Quand la France a déclaré la guerre, le peuple s'est levé comme un seul homme pour repousser l'agression. Jamais une guerre n'a été plus populaire, dans le vrai sens du mot. Tant que les armées prussiennes ont marché de victoire en victoire et que la fin de la lutte paraissait proche, le peu de mécontentement individuel qui pouvait exister se perdait dans la joie générale. Et même quand la guerre a été continuée dans le but avoué de prendre l'Alsace et la Lorraine, elle était approuvée par la majorité de la population.

"Mais le siége de Paris a durement éprouvé la patience du peuple allemand. Les considérations d'honneur militaire sont peu appréciées par les classes qui vivent du produit de leur travail journalier. Les Allemands ont eu bien assez de victoires; ils ont écrasé leurs ennemis héréditaires; ils ont obtenu la possession des provinces qu'on leur a appris à considérer comme allemandes. Maintenant, la seule chose qu'ils désirent, c'est de voir les troupes rentrer dans leurs foyers.

"Les Allemands ont pu se soumettre à la prolongation de la guerre, lorsqu'ils croyaient que les hostilités seraient finies une fois pour toutes; mais la tête teutonique la plus dure doit commencer à douter que la continuation de la lutte donne réellement la certitude d'une paix durable entre la France et l'Allemagne. Les soldats du *Vaterland* ont quitté leurs foyers au milieu de l'été. L'année est finie et ils ne sont pas encore rentrés chez eux. Au contraire, de nouvelles levées sont faites pour prendre la place des milliers d'hommes enlevés par les boulets ou les maladies. Si Paris n'est pas bientôt pris, le parti de la paix en Allemagne deviendra tous les jours plus nombreux.

"Certes, il n'y a pas à compter sur les résultats immédiats des efforts de ceux qui désirent la paix. La Prusse est un pays gouverné par des principes militaires, et les résolutions de la caste militaire dominante ne peuvent être aucunement modifiées par les désirs des habitants civils. Mais dans aucun pays, le sentiment public ne peut être entièrement négligé. Si la guerre se prolonge, le gouvernement prussien qui, jadis, était fort de l'enthousiasme populaire, rencontrera un élément de faiblesse imprévu dans le mécontentement des masses."

☞ A l'enseigne de Rob. E. Lee, au coin St-Louis et Royale, chapeaux pour hommes et enfants à TRÈS BON MARCHÉ.

Décédée hier soir [illegible] ABBION LEBLANC, native de Port-au-Prince (Hayti). [illegible]

Décédé, hier matin, [illegible] RAOUL DAUNOY.

Décédé, CHRISTIAN W. MEHLDAN, [illegible]

A∴ L∴ G∴ D∴ G∴ A∴ D∴ L'U∴.

La Resp∴ L∴ Fraternité No 20, [illegible] HENRI CAMUS, M∴ M∴, Secrétaire.

A∴ L∴ G∴ D∴ G∴ A∴ D∴ L'U∴.

R∴ L∴ ST. ANDRÉ No 2, [illegible] AUJOURD'HUI, [illegible] LA FRATERNITÉ No 20, [illegible] LOUIS LAUTIER, décédé le 13 décembre 1870. [illegible] CH. BROUTTIER, Secrétaire.

Conclave Louis No 11, S∴ W∴ M∴

SEANCE REGULIERE.

Ce soir, à 7 1/2 heures, coin St-Louis et Passage de la Bourse. Les membres sont priés d'assister.

Par ordre du T∴ E∴ Chef, A. CALONGNE.

Gabriel Barrera, Scribe. [illegible]

Nouvelle Société Louisiane de Bienfaisance.

Les officiers et les membres de cette Société sont priés d'assister à l'Assemblée Générale Régulière qui aura lieu DIMANCHE, 22 janvier 1871, à quatre heures de l'après-midi. [illegible]

Par ordre du V. CAMUGLI, Président.

F. RIPOLL Jr., Secrétaire. 20 janv—2t

AVIS.

Le grand tirage de la Loterie de l'Etat de la Louisiane aura lieu DEMAIN, samedi, 21 janvier 1871, à 11 heures du matin, au-dessus de la salle de la Compagnie.

" Gros lot, $50,000. "

" Seulement 20,000 numéros. "

" Prix du billet $20 Seulement. "

Le public est invité à assister au tirage.

20 jan—1t—PP

ROBERT E. LEE.

Magasin de CHAPEAUX à Bon Marché.

COIN ROYALE ET ST. LOUIS,

20 janv—1m Nouvelle-Orléans.

Changement de domicile.

Mme FERRARI, ACCOUCHEUSE, informe sa clientèle qu'elle a transféré son domicile au No 292, rue Dauphine, entre Remparts et Bourbon. [illegible]

A Vendre.

UNE GROCERIE ET CAFÉ, bien achalandés et situés à l'encoignure des rues Philippa et Chartres. Pour les conditions, s'adresser sur les lieux. 20 janv—3t

A vendre pour cause de départ.

ON DEMANDE à céder un CAFÉ faisant de bonnes affaires. Le propriétaire actuel veut vendre pour cause de départ.

S'adresser rue d'Orléans, [illegible] 18janv—3t

Demande.

UNE personne parlant et écrivant le français et l'anglais ayant une connaissance des affaires et pouvant fournir de bonnes recommandations, trouverait un emploi [illegible] à la Boîte 186 de la Poste. 18janv—3t

VERITABLES GANTS

—DE—

Peau de chevreau, de Jouvin, et d'Alexandre,

A UNE PIASTRE LA PAIRE.

Si vous désirez avoir une paire de véritables Gants de peau de chevreau de Jouvin et d'Alexandre, Adressez-vous à O'NEILL & GLEASON, 19janv—1t au No 1[illegible] de la rue du Canal.

Mme ANTOINE DUBUC a l'honneur de prévenir ses amis et le public en général, qu'elle a cédé son établissement de Pompes Funèbres, rue Ste-Anne, No 65, [illegible] à M. JEAN BONNOT, qui le dirige et le continuera [illegible]

JEAN BONNOT,

Entrepreneur de Pompes Funèbres,

[illegible] RUE STE-ANNE [illegible]

(Entre Chartres et Royale.)

Sociedad Union Española

—DE—

BENEFICENCIA MUTUA.

Aniversario.

Los miembros que componen esta Sociedad se reunirán en la Sala calle Vieja Levé No 267, entre San Felipe y Ursulinas, el DOMINGO, 22 del corriente, á las 11 A. M., para celebrar el Aniversario.

La Sociedad saldrá en procesion á las 12 en punto, marchando por las principales calles, y en seguida pasará á la Logia Perseverancia, esquina de San Claude y Dumaine, adonde estará preparada una colacion.

La procesion marchará bajo las ordenes del Gran Marshal Dn. Gabriel Prats.

Por órden del Presidente, R. RUELA.

19 janv—4

En Magasin et à Vendre,

—PAR—

C. CAVAROC & SON,

No 6, Exchange Place,

PRES CANAL.

3,000 DAMEJEANNES de 1 gall. [illegible]

100 caisses	CHATEAU DILLON,
25 "	ST-JULIEN, do.
25 "	ST-ESTÈPHE, do.
100 "	CHATEAU TALBOT,
50 "	" TERREFORT,
17 "	GRAND VIN Margaux,
15 "	" Léoville,
5 "	CHATEAU LAFITTE,
50 "	VIN BLANC Graves,
50 "	" sec, Château de Carbonnieux,
50 "	" du Sauterne,
25 "	" Latour Blanche,
5 "	" Château Yquem,
25 "	MUSCAT de Frontignan,
25 "	" Lunel,
250 b'ques.	VIN ROUGE O. M. L.,
100 caisses	" St-Emilion et St Loubès
	" St-Julien, ord.
1000 "	HUILE de Nice, etc.
50 "	" Fine,
50 "	" superfine,
100 "	1000—SARDINES, diverses marques,
50 "	VERMOUTH de Chambéry,
50 "	CURAÇAO Marie Brizard et Roger,
25 "	MARASQUIN
25 "	ABSINTHE
25 "	MENTHE forte
12 "	QUATCH (eau-de-vie de prunes) de Hoffman Forty,
25 "	EAU DE NOYAUX
25 "	HUILE de KIRSCH,
25 "	VIEUX
25 futs-	COGNAC, E. [illegible]
25 "	" Achille Petit 1858,
25 "	" Coquière et Cie 1858,
100 caisses	"
50 "	" Achille Petit 1858,
50 "	" médaille du Gouvernement [illegible]
25 "	" 1858
25 "	" 1865
500 paniers	CHAMPAGNE Ruinart [illegible] & Co.,
25 caisses	" Cliquot, divers marques,
25 "	" Moët & Chandon, divers marques,
25 "	" Veuve Cliquot, divers marques,
25 "	" Mumm & Co., divers marques.
40 b'ques	COTE DE BOURG, Vin rouge,
25 "	CHATEAU DILLON,
25 "	COTE FRONSAC,
25 "	MONTFERRAND,
25 "	VIN BLANC Entre-deux-mers.

6 caisses CONSERVES, de Rodel & Cie frères, assorties :

Chapons Truffés,	Vols aux petits pois,
Pintades	Bœuf en daube,
Lièvres	Pâté de veau,
Bécasses	Cuisses, Ailes de volaille,
Pâtés entiers	Andouilles sautées,
Civets de lièvre	Langues fourrées,
Têtes de veau,	Pâtés foie gras,
Artichauts à la barigoule	Pieds truffés,
Dindes rôties,	Filet de veau au jus,
Veau en carbonade,	" à l'oseille.

19janv—1m

PAR circulaire, en date du 1er mai 1870, MM. KRUG & Co., de Reims, ont annoncé qu'à partir du 1er septembre de la même année, ils livreraient eux-mêmes leurs vins de champagne [illegible]

Nouvelle-Orléans, le 16 janvier 1871.

17 janv—3t

Travailleurs Chinois. Travailleurs Chinois.

VOICI le moment où les planteurs, les négociants, les fabricants, [illegible] travailleurs chinois. [illegible] 19janv—1m

AVIS.

A PARTIR de ce jour, Passante mon fils, C. CAVAROC Jr., à été admis, [illegible] C. CAVAROC & SON.

Nlle-Orléans, 1er janvier 1871. 1er janv—1m C. CAVAROC.

Avis aux Contribuables du Deuxième District.

Les contribuables du Deuxième District sont prévenus que mes bureaux seront ouverts, le 1er février prochain, pour la perception des taxes d'Etat de 1870 et des licences d'Etat de 1871. [illegible]

L. E. LEMARIÉ, Percepteur des taxes d'Etat, 2me District.

20 janv—au 5 fév

Nouvelle-Orléans, 16 janvier 1871.

LA Société en commandite existant en cette ville entre MM. Léon Queyrouze, Omer Bois, [illegible] et J. Avet, en commandite, sous la raison QUEYROUZE & BOIS, cesse ce jour par limitation. [illegible]

LEON QUEYROUZE, O. BOIS, J. AVET, en liquidation.

17janv—1m

Association Consolidée des Planteurs de la Louisiane.

Nlle-Orléans, 6 janvier 1871.

L'ÉLECTION annuelle de trois Directeurs de cette institution, pour l'année, aura lieu, au local de la banque, le LUNDI, 6 février prochain, de midi à deux heures de l'après-midi.

M. E. PEIRE, Caissier.

7fév—3m—et 6fév.

AUX TAXABLES DU PREMIER DISTRICT DE LA NOUVELLE-ORLÉANS.

Bureau du Collecteur des Taxes d'Etat, Premier District, Nouvelle-Orléans, 18 janvier 1871.

MON BUREAU, No 9 RUE CARONDELET, sera ouvert le premier de février 1871 pour la collecte des Taxes de 1870 et les Licences de 1871. [illegible]

GEORGE A. SHERIDAN, Collecteur des Taxes, Premier District, Ville de la Nlle-Orléans.

Banque Louisiana Nationale de la Nouvelle-Orléans.

Nlle-Orléans, 12 janvier 1871.

A L'ÉLECTION annuelle, les noms suivants ont été élus pour l'année courante :

J. F. D. LANIER,	WM. A. JOHNSON,
J. H. LEA,	J. M. WITHERSPOON,
JULES VAIRIN,	HENRY HULL, Jr.,
	JOS. H. OGLESBY.

Et à une assemblée subséquente qui a eu lieu aujourd'hui, M. JOSEPH H. OGLESBY a été élu Président, à l'unanimité, et HENRY HULL, Jr., Vice-Président.

A. LURIA, Caissier.

Avis.

LA Société existant en cette ville entre S. Cambon et madame veuve Fred. Avet, [illegible] A. CAMBON, [illegible] et M. B. CAMBON, [illegible] M. J. AVET [illegible] Vieille-Levée. Nouvelle-Orléans, 31 décembre 1870.

S. CAMBON, Vve. F. AVET, J. AVET.

EN débarquement du navire E. A. Kennedy, de Bordeaux : [illegible] VIN BLANC [illegible] VINAIGRE de vin blanc [illegible] CHAMPIGNONS [illegible] CEPES A l'huile.

A vendre par ANT. LAVAL, 9 et 11, rue [illegible]

En débarquement du navire "Etoile A. Kennedy", de Bordeaux. [illegible]

AVIS. **Avis.** AVERTISSEMENT!! [illegible] PIERRE CAPDEROU, Secrétaire.

GRANDE FABRIQUE

DE

CANDI,

DE

NORMAN & REISS,

132 et 133, rue Vieille-Levée. [illegible]

UNE DES PLUS IMPORTANTES FABRIQUES DU SUD.

RUE VIEILLE-LEVÉE.

[illegible]

Du Candi en gros et en petite boîtes. [illegible]

RUE VIEILLE-LEVÉE.

FABRIQUE DE MACARONI, VERMICELLE, EXTRAIT DE CAFÉ, &c.

Fire Works :

ROMAN CANDLES, SKY ROCKETS, PIN WHEELS, SCROLL WHEELS, SAXON WHEELS, VERTICAL WHEELS, SERPENTS, TRIANGLES, BLUE LIGHT, FLYING PIGEONS, TOURBILLIONS, FIRE CRACKERS, TORPEDOES.

Prize Boxes.

BON TON, SANTA CLAUS, NOVELTIES, CASH PRIZE BOX, SHOO FLY, LITTLE SHOO FLY.

A vendre en gros par **NORMAN & REISS,** Seuls Agents. Nos 132 et 133 de la rue Vieille-Levée. 1868—PPFF

En débarquement du brick ROLS, de Cette, et du KENNEDY, de Bordeaux.

35 quarts SHERRY pâle, Paul Rodier Vignoble [illegible] quarts PORT doux [illegible] VIN rouge [illegible] de Castelnau [illegible] BOUCHONS [illegible]

—EN MAGASIN—

[illegible] caisses VERMOUTH [illegible] HUILE [illegible] VIN Blanc [illegible] SHERRY Pâle [illegible]

[illegible] PORT doux [illegible] MADERE [illegible] BURGUNDY PORT [illegible] SHERRY [illegible] FRUITS à l'Eau-de-Vie [illegible] VIN Muscat [illegible]

A vendre par **Bianchin & Giraud,** 62 et 64, Vieille-Levée. 18 janv—7t

A vendre pour cause de départ.

GROCERIES. Une grocerie située dans un des meilleurs quartiers du Troisième District [illegible] 18janv—3t

Jambons de choix fourrés,

Du Kentucky, de la célèbre marque "BEAR GRASS HAMS."

[illegible] Par SUMMERS & BRANNINS, Seuls agents, 47 rue Carondelet. 18janv—1t

Moulins à Sucre, de Niles.

LES soussignés ont acheté l'établissement de Niles, avec tous ses Modèles, Dessins et Plans de Moulins à Sucre, Machines, &c. [illegible]

BLYMYER, NORTON & Co., Cincinnati, Ohio. ou à WM. CLOUGH, ingénieur résidant, aux bureaux de Thos. B. Bodley, agent-général, No 4 de la rue Perdido, Nlle-Orléans. 15 janv—3m

☞ Les consignataires par la barque ELOMA KENNEDY, capitaine Hodson, venant de Bordeaux, sont requis de venir prendre livraison de leurs marchandises, au pontoon No 16, Premier District. [illegible]

C. CAVAROC & SON, 6 Exchange Place. 18 janv—3

EN débarquement du navire E. A. Kennedy, de Bordeaux : [illegible] St-Macaire, Daverger, [illegible] vin blanc [illegible] Daverger, [illegible] vin rouge [illegible] Châtillon [illegible] E. Levesque.

A vendre par A. ROCHEREAU & CO., 18 et 12, rue St-Louis. 18janv—3t

Petits Pois! Asperges! Pâtés truffés!

45 caisses Petits Pois, 5 caisses d'Asperges, 2 caisses Pâtés truffés.

A vendre en débarquement de l'"Emilie Kennedy," de Bordeaux, par P. E. REGLATOUR, 128 rue Royale. 14janv—1t

MULLS SUISSES

En magasin et attendus.

A vendre par J. G. LINGHAM & CO., 5 janv—1m Au No 7 de la rue Carondelet.

$500 de récompense.

L'ASSOCIATION de la FOIRE INDUSTRIELLE ET AGRICOLE de la Louisiane payera CINQ CENTS PIASTRES à celui ou ceux qui feront arrêter et condamner toute personne qui a mis le feu aux bâtiments du Fair-Ground.

LUTHER HOMES, Secrétaire et Trésorier. 12 janv—1m

La Española,

FABRICA DE SOMBREROS.

341 Calle de Viejo-Levée. 341

Entre Sn. Felipe y Dumaine.

Llamo todos los compatriotas y el publico en general encontrarán constantemente un surtido general de SOMBREROS de todas clases; tiernas para niños y hombres. Y el dueño siempre dispuesto á hacer todo clase de Sombreros, que le encarguen, al gusto de cada uno, y lo mas barato que se encuentre en la ciudad. Vengan y verán.

24 déc—1m M. A. VEGA.

Collége Commercial de St-Stanislas

A LA BAIE ST. LOUIS.

CE COLLEGE, auquel la Législature de l'Etat vient d'accorder une charte, a repris ses cours depuis le mois de septembre dernier. [illegible] Les Directeurs [illegible] St. Aloysius, au coin des rues Chartres et Quartier. 27 déc—1m

DENTISTES.

LE DR. CHARLES E. KELLS,

DENTISTE,

Cabinet et domicile, No 14, rue Baronne, deux maisons après la rue du Canal. [illegible]

DENTISTE — CONSULTATIONS.

J. S. KNAPP, chirurgien dentiste, au No 10 de la rue Baronne, près Canal, [illegible] le SAMEDI aux ENFANTS. [illegible]

$20 Seulement $20.

LE DR. CHS. MERMILLOD [illegible]

Préservez vos dents.

J. A. CASABAUANT, D. D. S. CHIRURGIEN DENTISTE

RUE DU CANAL [illegible]

Tirage de Loterie de l'Etat de la Louisiane.

POUR LE 20 JANVIER—CLASSE No 18.

56	77	9	22	61	49	39	55	18	48	42	23	[illegible]

Les tirages ci-dessus, publiés dans tous les principaux journaux, au soin du public et journellement, dans les bureaux de la Compagnie.

HOWARD, SIMMONS & Co., Contracteurs, Rue St.-Charles, encoignure Union, Nlle-Orléans. [illegible]

E. PERALTA, ADAM GIFFEN, Commissaires.

☞ Méfiez-vous des fausses Loteries. [illegible]

CARTE DE HARDEE.

Carte Géologique de l'Etat de la Louisiane.

CETTE Carte dont la nécessité se faisait tant sentir, a été dressée, avec le plus grand soin par M. T. S. HARDEE, ingénieur, que l'Etat avait nommé spécialement dans ce but. [illegible]

Le prix en sera de dix piastres. [illegible]

EDGAR STEEL, éditeur, Bureaux, chez Christian & Hyatt, No 35 de la rue du Camp, Nlle-Orléans. [illegible] 15 janv—6t

Banque d'Epargnes de la Nouvelle Orléans.

156 ....CANAL............ 156

(Incorporée le 15 mars 1855.)

—OFFICIERS—

L. F. GENERES, Président,
THOS. A. ADAMS, 1er vice-président,
THOS. ALLEN CLARKE, 2d vice-président,
CHARLES J. LEEDS, 3me vice-président,
SAM. JONES, Jr., trésorier.

—Directeurs—

L. F. Generes,	David Urquhart,
Thos. A. Adams,	John G. Gaines,
Thos. Allen Clarke,	Carl Kohn,
Charles J. Leeds,	Christian Schneider,
	Samuel Jamison,

[illegible] W. Newton Mercer, [illegible]

C. H. ZIMMERMANN & CO.

36 et 38 RUE CANAL.

Ont reçu un assortiment complet de célèbres

Montres Américaines Waltham,

FABRIQUES EN ARGENT FILIGRIN.

—Grand choix de—

Bijoux et Argenterie Riches,

à prix très raisonnables.

SACRIFICE.

Liquidation pour cause de départ.

F. MEUNIER,

71 .... [illegible] 71

OFFRE à vendre, en gros et en détail, son stock de MARCHANDISES DE FANTAISIE, de même qu'un grand assortiment de Bonnets, [illegible] 1er déc—1m PP

Département des Finances.

Hôtel de Ville—Nlle-Orléans, 3 janvier 1871.

LICENCES DE LA VILLE.

LES licences pour 1871 sont maintenant dues et payables à ce bureau à l'Hôtel de Ville. [illegible]

JOHN E. WALTON, Administrateur des finances.

Avis aux contribuables qui n'ont pas encore payé leurs taxes.

TOUS les contribuables qui n'ont pas encore payé leurs taxes [illegible]

C. S. SAUVINET, Shérif civil de la paroisse d'Orléans.

Nouveau changement de domicile.

MME Vve E. BAUSSET, accoucheuse de la Faculté de Paris, a la faveur d'informer sa clientèle et le public en général, qu'elle vient de transférer sa demeure au No [illegible] rue de Louis encoignure Dauphine [illegible]. Consultations régulières de 11 h. à 12 h. A. M.

Avis.

LE SOUSSIGNÉ ayant acheté le fonds de Magasin de Modes et Nouveautés de Madame P. Roy, au No [illegible] encoignure Dumaine et Bourbon, [illegible]

AUGUSTE CARON

Avis d'Association.

A PARTIR de ce jour, 1er janvier 1871, Mr. VICTOR PRADOS est associé à notre maison de commerce. La raison sociale de la dite maison sera [illegible]

Vos Brothers.

Nouvelle-Orléans, 31 décembre 1870.

Société Commerciale.

M. CARL STOCKMEYER Junior, est associé à mes affaires, à dater de ce jour. En conséquence la raison sociale de la maison sera ED. F. STOCKMEYER & CO.

Ed. F. STOCKMEYER.

[illegible] Jackson, [illegible] Kilpatrick, [illegible] Henderson,

Jackson, Kilpatrick & Henderson,

[illegible] Nos. 4 [illegible] Tchoupitoulas, [illegible] Nlle-Orléans, Lne.

PROPRIETAIRES des Entrepôts de Sel de Fisk, [illegible] 4 janv—1m

Société Commerciale.

M. R. H. J. RIVET est associé à mes affaires à dater du 1er janvier. En conséquence, la raison sociale de la maison sera R. MONTEUSE & CIE.

E. MONTEUSE.

Nlle-Orléans, ce 4 janvier 1871. 5janv—1m

Dr. VINEY,

(De la Faculté de Paris.)

166 ..... Rue St. Claude 166

Troisième Quartier.

Consultations de 9 à 10 heures A. M. Office rue Bienville. [illegible] maladies de femmes, [illegible]

FRANK HYDE. ALBERT PAUL.

ALBERT PAUL & CO.,

ENCANTEURS,

Au No 4 du Passage de la Bourse, entre les rues Douane et Bienville, Nouvelle-Orléans. [illegible]

Mme THIERRY,

Coin Bayou et [illegible]

Invite les amateurs de CANNES [illegible] pour BOUQUETS [illegible] DECORATIONS [illegible] PLANTES [illegible]

C. L. FEVRE,

168 ..... Rue Royale 168

IMPORTATEUR

de VEAUX VERNIS, VEAUX CIRÉS ET MÉGISSÉS, CHÈVRES en tout genre, CHEVREAUX, MOUTONS, [illegible] D'EUROPE [illegible] NEW-YORK. [illegible] CUIRS A SEMELLE DE L'OUEST ET NEW-YORK. [illegible]

J. SAGET, Armurier,

186 ..... RUE DE CHARTRES 186

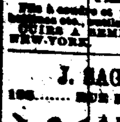

A un bel assortiment de fusils [illegible] 6 janv—1m PP

P. BEJAN,

Encoignure Dauphine et Quartier.

GRAND DEBALLAGE de beaux Meubles de chambre à coucher, salon, salle à manger, en bois de rose, acajou et noyer, dans les derniers genres. [illegible]

M. Bejan répare et vernit les meubles en tout genre [illegible]

Water-Works. Water-Works.

C. L. CHAPOTEL.

ENCOIGNURE des rues Bienville et Dauphine. [illegible]